

## 8 Société et Culture

# Alphabétisation/ Atelier de formation des formateurs à l'utilisation des référentiels

## Vers une éducation inclusive, équitable et de qualité



Photo : COE



Photo : COE

Le DG de l'Education civique et de l'Alphabétisation, Paulin Obame Anda (extrême droite) et l'administrateur du programme Education Bureau Unesco, Libreville, Séraphine Memine Me Zue (centre). Photo de droite : Les participants et les officiels après l'ouverture des travaux.

COE

Libreville/Gabon

LE centre d'alphabétisation de Nkembo a servi de cadre, hier, à la formation des formateurs des centres d'alphabétisation à l'utilisation des référentiels. Cette formation a pour objectif de promouvoir une alphabétisation de qualité. Il s'agit essentiellement d'amener les formateurs à s'approprier les nouveaux référentiels de formation, à développer les aptitudes et compétences andragogiques des soixante formateurs des douze centres d'alphabétisation que compte Libreville, les doter des capacités en éducation à la santé sexuelle et de la reproduction, en éducation au développement durable et en éducation à la citoyenneté, mais aussi de mettre onze référentiels à la disposition de chaque participant.

C'était en présence du directeur général de l'Éducation civique et de l'Alphabétisation, Paulin Obame Anda, qui a souligné le bien-fondé de cette formation. Tout en rappelant que c'est une initiative du département de l'Éducation nationale sur la base d'un constat : les difficultés observées au niveau du fonctionnement des centres d'alphabétisation.

Parmi celles-ci, il y a le fait que les curricula utilisés jusqu'à présent ne sont plus adaptés. Il faut donc les refaire. « A cause des délais impartis et avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), nous avons engagé l'élaboration des référentiels de formation qui sont une étape à mi-

parcours pour arriver à l'étape des curricula, parce que leur élaboration prend plus de temps. L'atelier du jour, qui continue vendredi, vise donc à pouvoir initier les formateurs à l'utilisation de ces référentiels de formation », a précisé M. Obame Anda, à l'ouverture des travaux.

Un avis partagé par l'administrateur du Programme éducation de l'Unesco, bureau Libreville, Séraphine Memine Me Zue. Estimant que ces centres sont plus fréquentés par des adultes, ces derniers ont besoin d'une formation courte qui devrait se faire sur un ou deux ans. Un premier atelier d'évaluation a donc été mis en place, au cours duquel il a été décidé d'élaborer des curricula spécifiques. Et que les professeurs qui enseignent dans ces centres les intègrent. « Au cours de l'élaboration, deux types de référentiels en sont sortis : un référentiel d'alphabétisation traditionnelle et fonctionnelle. Le premier est un peu similaire à ce qu'on fait au primaire, mais de manière accélérée. C'est un référentiel prévu pour deux ans, pour des jeunes qui ont quitté le primaire sans savoir lire, ni écrire, mais qui aspirent à repartir dans l'enseignement général. Le deuxième concerne des personnes ne sachant ni lire, ni écrire, qui veulent ou font des petits métiers à leur compte. A cet effet, des référentiels ont été établis sur sept corps de métiers », a précisé Mme Memine Me Zue. Ce qui conduit à la formation de ces enseignants, pour qu'il y ait des résultats probants. Notons que ces référentiels seront par la suite expérimentés dans les différents centres d'alphabétisation pendant une période de six mois.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI  
DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE  
ET DE L'INSERTION DES JEUNES



Financé par le  
FONDS EUROPEEN  
DE DEVELOPPEMENT



PROJET D'APPUI A LA FORMATION ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLES  
(Convention N° GA/FED/022-182)

AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS OUVERT

PROJETS DE FORMATION-INSERTION DES JEUNES  
AàP N° : AFIP/AAP-001/2016

Le Ministère du Travail et de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle, et de l'Insertion des Jeunes lance, à travers le projet d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelles (AFIP), un appel à propositions ouvert à l'intention des opérateurs de formation publics et privés, pour la mise en œuvre de projets de formation/insertion des jeunes au Gabon, sur financement du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement.

### 1- Appel à propositions en trois lots :

- lot 1 : réservé aux Centres de Formation Professionnelle (Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels publics, Centres de Formation Professionnelle privés, Lycées, Ecoles, Centres, Instituts d'Education et/ou de Formation Technique et/ou Professionnelle) ;
- lot 2 : réservé aux Entreprises disposant d'un Centre de Formation Intégré ;
- lot 3 : réservé aux Acteurs Non Etatiques (ONG / Associations) dont la formation et/ou l'insertion des jeunes constitue la principale activité.

### 2- Objectifs

- **Objectif général** : offrir une formation courte et qualifiante, en partenariat avec le secteur productif local, pour l'insertion d'environ 3000 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans formation ni qualification et en situation précaire.
- **Objectif spécifique** : renforcer les partenariats entre les opérateurs de formation et les entreprises pour améliorer l'adéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi dans les bassins d'emploi. Le projet permettra également la mise en place d'activités de renforcement des capacités opérationnelles, pédagogiques, administratives et financières des opérateurs de formation et d'insertion professionnelles.

**3- Budget et montants des subventions** : l'enveloppe budgétaire de cet appel à propositions est de 1.639.892.500 XAF (2,5 millions d'€), pour des subventions d'un montant inférieur ou égal à 65.595.700 XAF (100.000 €). L'administration contractante se réserve la possibilité de ne pas attribuer tous les fonds disponibles.

**4- Informations complètes** : les informations relatives aux critères d'éligibilité, types d'activités éligibles, durée minimum et maximum d'une action, budget minimum et maximum d'une action, ainsi que le montant d'une subvention sont contenues dans *le texte intégral des Lignes Directrices à l'intention des demandeurs*, consultables à la Cellule de gestion du Projet AFIP, Sise au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) de Nkembo et sur le site Internet suivant: [www.caonfedgabon.com](http://www.caonfedgabon.com)

**5- Date limite et lieu de dépôt des demandes** : la date limite de dépôt des demandes (Partie A - Notes succinctes de présentation et Partie B- Formulaire complet de demande, soumises en même temps) est fixée au **17 janvier 2017 à 15h00** (heure locale), à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED, sise à Centr'affaires / Rénovation, Immeuble Filao B, 5<sup>ème</sup> étage, Libreville.

**6- Session d'information** : la première session d'information sur cet appel à propositions sera organisée le **28 novembre 2016 à 10h00** au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels BASILE ONDIMBA.